



Ville de Gréasque

Arrêté n°2024-13  
Portant numérotation  
d'une habitation

**Le Maire,**

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L. 2213-28 ;

**Vu** l'arrêté favorable du permis de construire, référencé PC 013 046 21A0007, en date du 1<sup>er</sup> juin 2021, pour la création de deux logements R+1, sis Le Pascaret, à Gréasque, sur la parcelle cadastrée section AT n°248 ;

**Vu** la demande de Monsieur Laurent AUTEXIER, Représentant de la SCA du Puits Hély d'Oissel, par courriel en date du 21 août 2023, sollicitant la numérotation de sa nouvelle résidence ;

**Considérant** l'accès principal de la propriété depuis la route du Puits Hély d'Oissel ;

**Considérant** qu'il convient d'attribuer une numérotation à l'unité foncière ;

### **ARRETE**

**ARTICLE 1** : le numérotage de la propriété est attribué comme suit : 22 BIS, route du PHO 13850 GREASQUE. Le numérotage nouvellement affecté est représenté sur le plan annexé.

**ARTICLE 2** : Le présent acte pourra faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif, dans un délai de deux mois, à compter de sa notification.

**ARTICLE 3** : Ampliation du présent arrêté sera transmise :

- Aux services postaux
- Au service du cadastre
- Au Centre de secours de Fuveau
- A la Gendarmerie de Gréasque
- A la Police Municipale
- A ENEDIS
- Au SIBAM
- Et à tout autre gestionnaire de réseau public qui en ferait la demande

Le présent arrêté sera publié et notifié au propriétaire du terrain susvisé.

Fait à Gréasque le 05 Janvier 2024

**Le Maire,**

**Michel RUIZ**



Département :  
BOUCHES DU RHONE

Commune :  
GREASQUE

Section : AT  
Feuille : 000 AT 01

Échelle d'origine : 1/1000  
Échelle d'édition : 1/650

Date d'édition : 09/01/2024  
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC44  
©2022 Direction Générale des Finances  
Publiques

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

PLAN DE SITUATION

Le plan visualisé sur cet extrait est géré  
par le centre des impôts foncier suivant :  
Marseille-Sud  
38 bd Baptiste Bonnet 13285  
13285 Marseille Cédex 8  
tél. 04 91 23 61 83 -fax 04 91 23 61 87  
cdif.marseilledgfip.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr

